

favorables à l'Ouest, donc j'interprète ses paroles en conséquence et avec exactitude. Je continue:

Je lutterai pour les causes justes, quel qu'en soit le prix; je ne plierai pas devant le pouvoir ou l'influence. J'en sortirai peut-être mal en point mais la lutte est importante et, avec votre encouragement et votre appui, elle peut être gagnée.

Je puis m'imaginer le ministre mal en point dans le cabinet, s'efforçant de favoriser les intérêts de l'Ouest et se trouvant lui-même devant un mur infranchissable. Je poursuis:

La raison, c'est mon affaire, et j'écouterai tous vos arguments et toutes vos idées. Je serai votre avocat pour les bonnes causes.

Ces paroles me plaisent. Le ministre devrait nous épauler et défendre l'attitude que nous nous efforçons d'adopter. Il devrait mettre en œuvre les versements à l'acre que réclament les cultivateurs de l'Ouest.

Des voix: Bravo!

Le très hon. M. Diefenbaker: Essayez donc de convertir le ministre de l'Industrie et du Commerce.

Une voix: Impossible.

Le très hon. M. Diefenbaker: L'Ouest du Canada n'a jamais pu obtenir de lui qu'une révérence. Voyez ce que vous pouvez faire. Je voudrais vous lire la suite:

Je serai votre avocat pour les bonnes causes. Les arguments particuliers en faveur d'un traitement équitable pour l'agriculture n'ont jamais été compris dans l'Est du Canada. Puisque je vous représente, je ferais campagne dans les rues de Toronto et de Québec aussi bien qu'au Parlement et au cabinet pour apprendre à ces gens ce que signifie faire justice à l'agriculture.

Je sais que la détermination du ministre est de bonne foi. A mon avis, il devrait profiter des suggestions qu'on est en train de faire pour avantager l'Ouest du Canada et surtout l'agriculture.

Ils ne l'ont jamais compris.

Il s'agit des gens de l'Ontario et du Québec.

Ils pensent que nous voulons des subventions ou la charité. Ils doivent apprendre que la simple justice exige un meilleur traitement pour l'agriculture et pour les personnes à revenus fixes. Ces gens-là n'ont pas d'emprise sur leurs revenus mais achètent des marchandises dans un monde où la plupart des prix sont fixés pour assurer aux fournisseurs un revenu appréciable. Nous avons donné à ces fournisseurs le droit d'établir leurs prix, mais nous n'avons rien fait pour protéger l'agriculteur et les retraités. Je donnerai donc la haute priorité au redressement de cet abus.

Des voix: Bravo!

Le très hon. M. Diefenbaker: C'étaient les applaudissements de certains collègues du ministre. J'espère seulement que le ministre

[Le très hon. M. Diefenbaker.]

pourra les convertir, car jusqu'ici ils n'ont pas montré le moindre signe d'activité. On n'a rien fait d'utile, depuis le mois de juin 1968, pour redresser la grave situation qui règne dans l'Ouest du Canada. Je me réjouis de la déclaration d'indépendance du ministre. Je suis heureux de voir qu'il ne mâchera pas ses mots. J'aimerais le voir s'y mettre. Je lis ses discours. Ils sont très bien composés; sa diction est absolument parfaite, mais qu'y a-t-il au bout en fait d'action? Et que dit le titre? «*Action Lang.*»

Que le ministre se mette donc à l'œuvre, monsieur le président, et qu'il parade dans les rues de l'Ontario et du Québec! Mais qu'il s'attaque d'abord au cabinet et obtienne qu'on y prenne en mains cette situation si grave. On n'a jamais vu pareille chose, non seulement dans l'Ouest du Canada mais dans le pays tout entier. Un milliard et demi de boisseaux de grains sont entassés sur place. A la suite de cette accumulation, les pipe-lines sont entièrement ou virtuellement fermés. Nous devons évacuer le grain des silos. Nous devons libérer les pipe-lines. Cela veut dire que des mesures extraordinairement énergiques s'imposent, sinon les fermiers ne pourront vendre leur blé. Il n'est pas possible de le transporter, quels que soient les moyens de transport.

J'estime que le gouvernement doit prendre sans délai des moyens efficaces en vue de créer, dans l'Ouest du Canada, un système d'entreposage semblable à celui des États-Unis et construire ce que l'on appelle des «butler bins». Faits en métal, ils contiennent jusqu'à 50,000 boisseaux chacun. Le gouvernement devra mettre à la disposition des fermiers de l'Ouest des installations de ce genre afin d'évacuer le pipe-line pour y faire de la place.

Des voix: Bravo!

Le très hon. M. Diefenbaker: Le député de Lisgar a évoqué les statistiques de certaines périodes. Dans un de ses récents communiqués, daté du 1^{er} décembre, le ministre avertissait les agriculteurs qu'ils auraient peut-être à réduire leurs emblavures mais il soulignait que, grâce aux efforts de la Commission canadienne du blé, le Canada avait sauvagardé sa part du marché mondial même dans les secteurs où la compétition internationale est serrée. C'est ce qu'on raconte dans tout l'Ouest. C'est faux. C'est un mythe pur et simple, créé à des fins politiques.

Je tiens à préciser quelle est la situation en ce qui concerne la part du Canada dans le pourcentage du commerce mondial, et je me limiterai au blé, exclusivement; à moins que la Chambre ne désire connaître les chiffres au